



## 1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

Actuellement, relativement peu d'activités sont organisées par le comité de village de Pécrot, entre autre à cause du manque d'un local pour accueillir leurs réunions, stocker le matériel nécessaire à ces activités, etc. De plus, le village abrite quelques associations demandeuses d'un espace locatif dans le but d'organiser leurs rencontres ou des événements ponctuels ou récurrents. Des événements tels que des conférences ou des rencontres pour les associations et le comité de village, la fête de la Saint-Nicolas, de Pâques ou d'Halloween pour les plus petits ou encore des 3èmes mi-temps pour les clubs sportifs (club de balle pelote par exemple), pourraient être organisés grâce à l'aménagement d'une telle salle.

L'ancienne salle du Patro, abandonnée, semblerait convenir à cette affectation, du point de vue de la taille et de la localisation. Elle est située à côté de la cure et de l'église de Pécrot, en contrehaut de la place. Cette place accueille le terrain de balle pelote de Pécrot, et fait l'objet d'une fiche projet (MT-11). Dans cette fiche, il est probable que le terrassement nécessaire à la réalisation de l'hypothèse 1 implique la destruction de l'ancienne salle du Patro. En fonction de l'hypothèse choisie, et selon les plans du futur auteur de projet, cette salle serait donc disponible, ou pas, pour l'installation d'une maison de village. Si cette salle n'est pas disponible, toute autre située au cœur du village pourrait convenir, par exemple dans le bâtiment du club de football, situé de l'autre côté des rails, mais relié à la place par un passage sous-voies.

L'aménagement de la place et de la maison de village à cet endroit permettrait néanmoins la création d'un « pôle » et une mise en valeur du patrimoine local : de nombreuses activités y sont rassemblées, telles que l'église, la place, le terrain de balle-pelote, la maison de village, une école, une crèche et le terrain de foot. Il sera alors nécessaire de sécuriser encore l'accès pour les usagers doux, en balisant par exemple des pistes cyclables rejoignant ce pôle au réseau de voies lentes utilitaires et sécurisées.

De même, ce lieu central bénéficiant d'une grande place permettra par exemple l'organisation de jeux intervillages (fiche LT-03).

Le développement des maisons de village dans la commune pourrait générer l'apparition d'un « réseau de maisons de village » et renforcer les liens entre les différentes entités gréziennes.

## 2. LOCALISATION DE L'ACTION :



**3. ORIGINE DE LA DEMANDE :**

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (GT « convivialité/solidarité et logement»)
- CLDR

**4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL**

L'action contribue à mettre en oeuvre les défis et les objectifs suivants :

*AXE N°1 : En 2021, Grez-Doiceau pourra répondre à la demande en logements et en services pour toutes les générations*

1.3 Favoriser les échanges entre générations

*AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages*

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

2.2 Assurer une meilleure coordination et une plus grande visibilité des activités associatives, sportives et culturelles locales et communales

2.3 Améliorer les contacts entre les différents villages et développer une identité Grézienne

*AXE N°5 : Mettre en valeur le patrimoine Grézien pour développer une ruralité plus propre et plus respectueuse en 2021*

5.2 Valoriser de manière innovante le patrimoine historique (bâti et non bâti) de la commune

**5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :**

Cette fiche est à mettre en lien avec :

MT-11 : Aménager la place de Pécrot

LT-17 : Sécuriser la liaison entre Bossut et Pécrot

**6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :**

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
(2012-2014)	(2015-2018)	(2018-2022)

**7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE) POUVANT ETRE IDENTIFIES A CE STADE :**

SPW-DGO3 (Direction du développement rural)

SPW-DGO4 (Service extérieur de Wavre)

Comité de village de Pécrot

Associations locales

CCATM

CLDR

Habitants du village

Club de balle pelote

Club de football

**8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L ?**

Environnement	Rénovation du bâtiment respectueuse de l'environnement Aménagement de la maison de village au milieu d'un espace vert
Social	Possibilité de création de liens intergénérationnels Rencontres et convivialité, cohésion villageoise Possibilité d'organisation d'événements et activités
Économique	
Culturel	Valorisation du patrimoine local (salle du Patro, cure, église, terrain de balle-pelote) Mise en place d'une structure pour l'organisation d'activités socioculturelles